



CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 1^{er} JUILLET 2026
REGISTRE DES DELIBERATIONS - EXTRAIT N° 2026 - 084

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-213500515-20260701-2026084CM-DE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 33
Présents : 26
Votants : 32

L'an deux mille vingt-six, le premier juillet, le Conseil Municipal s'est réuni à 19 h 00, Salle du Conseil Municipal à l'Espace Citoyen, sous la présidence de M. François-Éric GODEFROY, 1^{er} adjoint, après avoir été légalement convoqué

Date de convocation : 24 juin 2026

Date d'affichage : 24 juin 2026

Conseillers Municipaux présents : M. BAGOURD, Mme BLONDEL, M. BORELY, Mme BOUVIER, M. CARTA, M. CHEREAU, Mme CORLAY, M. COUGARD, M. DECOURCELLE, Mme DELPAL, Mme EL DIB, Mme FERET, M. GABORIEAU, Mme GOBAILLE, M. GODEFROY, M. GREBOVAL, M. GUILLOUX, M. JERABEK, Mme LEGAULT, M. OUAHBA CATHERINE, M. PARISOT, Mme PETITCOLLOT, Mme POIRIER, Mme TOURNAT COUREAU, Mme VINCENT, Mme WYART.

Conseillers Municipaux absents : Mme ALCEDO CASTRO (pouvoir Mme CORLAY), M. GOURSOLAS (pouvoir à M. PARISOT), M. JONNET (pouvoir à M. GABORIEAU), M. LAURENT (pouvoir à M. GODEFROY), Mme LE GLEAU DECKMYN (pouvoir à M. COUGARD), M. SAVIGNAC, Mme THOMAS (pouvoir à M. GREBOVAL)

Secrétaire de séance : M. GUILLOUX

BUDGET PRINCIPAL

AUTORISATIONS DE PROGRAMMES / CREDITS DE PAIEMENT - AJUSTEMENT

Entendu l'exposé de M. l'adjoint chargé des finances, du budget et des transports

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2311-3 et R 2311-9 portant définition des autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'arrêté du 30 décembre 2025 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

Vu la délibération 2026-013 du 11 février 2026 approuvant le Budget Primitif 2026,

Vu la délibération 2026-015 du 11 février 2026 approuvant les Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP) au titre de l'exercice 2026,

Considérant la nécessité d'actualiser l'AP intitulée Rénovation Halle des sports,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

APPROUVE l'ajustement de l'AP Rénovation Halle des sports ainsi que le redéploiement de crédits au sein du chapitre 23 :

AP/CP proposée au vote du Conseil municipal du 1^{er} juillet 2026

Opérations en cours - Ajustement montant AP

Ajustement AP en cours d'exercice :

Autorisation de Programme (AP)/ Projet	Montant précédent AP	Ajustement AP	Nouveau Montant AP
Rénovation Halle des sports	1 414 763,60 €	+ 10 000,00€	1 424 763,60 €

Crédit budgétaire (CP)	Réalisé 2024	2025	2026
Dépenses	35 768,06	1 298 995,54	90 000,00

Pour information - Synthèse AP/CP en cours après vote du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2026

AP	Montant AP	Montant réalisé années précédentes	Montant Réalisé 2025	Montant Échéancier 2026	Montant Échéancier 2027	Montant Échéancier 2028	Montant Échéancier 2029	Montant Échéancier 2030	Montant Échéancier 2031
Cuisine Centrale (travaux + moe)	7 132 694,26	1 393 069,67	3 739 624,59	2 000 000,00					
Réseau communication électronique très haut débit	1 170 853,77	385 853,77	412 288,57	235 000,00	137 711,43				
Rénovation Halle des sports (travaux + moe)	1 424 763,60	35 768,06	1 298 995,54	90 000,00					
Groupe Scolaire ViaSilva (travaux + moe)	7 300 000,00	165 231,82	413 497,72	3 366 120,00	3 000 000,00	355 150,46			
Rénovation Groupe Scolaire Beausoleil (travaux + moe)	14 456 699,88	13 526,88	46 874,06	400 000,00	1 223 217,00	4 892 869,00	3 669 652,00	2 446 435,00	1 764 125,94
	31 485 011,51	1 993 450,20	5 911 280,48	6 091 120,00	4 360 928,43	5 248 019,46	3 669 652,00	2 446 435,00	1 764 125,94

Publié et affiché le 3 juillet 2026